

Séance ordinaire Conseil municipal

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

22 janvier 2024

Tenue au complexe municipal | Webdiffusée en direct



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Ouverture de la séance

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période d'intervention des membres du conseil**
- 3. Période de questions**
 - Elle se fait en utilisant le micro disponible pour le public
 - La personne doit s'identifier
 - La question doit être adressée à la présidence
 - La personne pourra revenir après les interventions des autres personnes si le temps le permet
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Acceptation des procès-verbaux des séances du 4 décembre 2023, du 18 décembre 2023 (19h), du 18 décembre 2023 (19h45) et du 15 janvier 2024**

6. Dépôt du bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
24 novembre 2023	MRC de La Jacques-Cartier	Extraits de procès-verbal du conseil de la MRC du 22 novembre 2023

7. Comptes déposés à la séance du conseil

Total des dépenses	999 433,41 \$
MRC de La Jacques-Cartier	28 759 \$
Les huiles Desroches inc.	31 637 \$
Déneigement terrassement Denis Poulin inc.	33 662 \$
Les Entreprises B.L.C. inc.	36 884 \$
Ville de Québec	37 878 \$
Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	38 525 \$
Services Matrec inc.	38 937 \$
Sani Charlevoix inc.	53 613 \$
Total des salaires	444 976,60 \$
Total des remises	251 552,42 \$
Grand total salaires et remises	696 529,02 \$

8.1 Embauche d'une conseillère en environnement, poste permanent à temps plein

Il est résolu de nommer madame Marie-Ève St-Pierre au poste de conseillère en environnement, poste permanent à temps plein. La date d'entrée en fonction de madame St-Pierre sera le 23 janvier 2024, avec une période de probation de 20 semaines, au terme de laquelle, il y aura une appréciation de performance et des recommandations.

8.2 Confirmation au poste de directeur général et greffier-trésorier - Fin de probation

Il est résolu de confirmer dans ses fonctions de directeur général et greffier-trésorier, à titre d'employé permanent, monsieur Pascal Brulotte, titulaire du poste depuis le 10 juillet 2023.

9.1 Participation financière de la Municipalité au transport adapté - 2024

Il est résolu que la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury confirme sa participation au transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier et verse la quote-part 2024 au montant de 39 786 \$.

9.2 Dépôt du rapport annuel 2023 sur l'application du règlement relatif à la gestion contractuelle

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le conseil le rapport annuel 2023 sur l'application du Règlement numéro 19-853 relatif à la gestion contractuelle.

9.3 Adoption du Règlement numéro 24-1063 modifiant le Règlement numéro 23-1044

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 24-1063 modifiant le Règlement numéro 23-1044 relatif aux établissements d'hébergement touristique de la catégorie "établissements de résidence principale" comportant deux pages et aucune annexe.

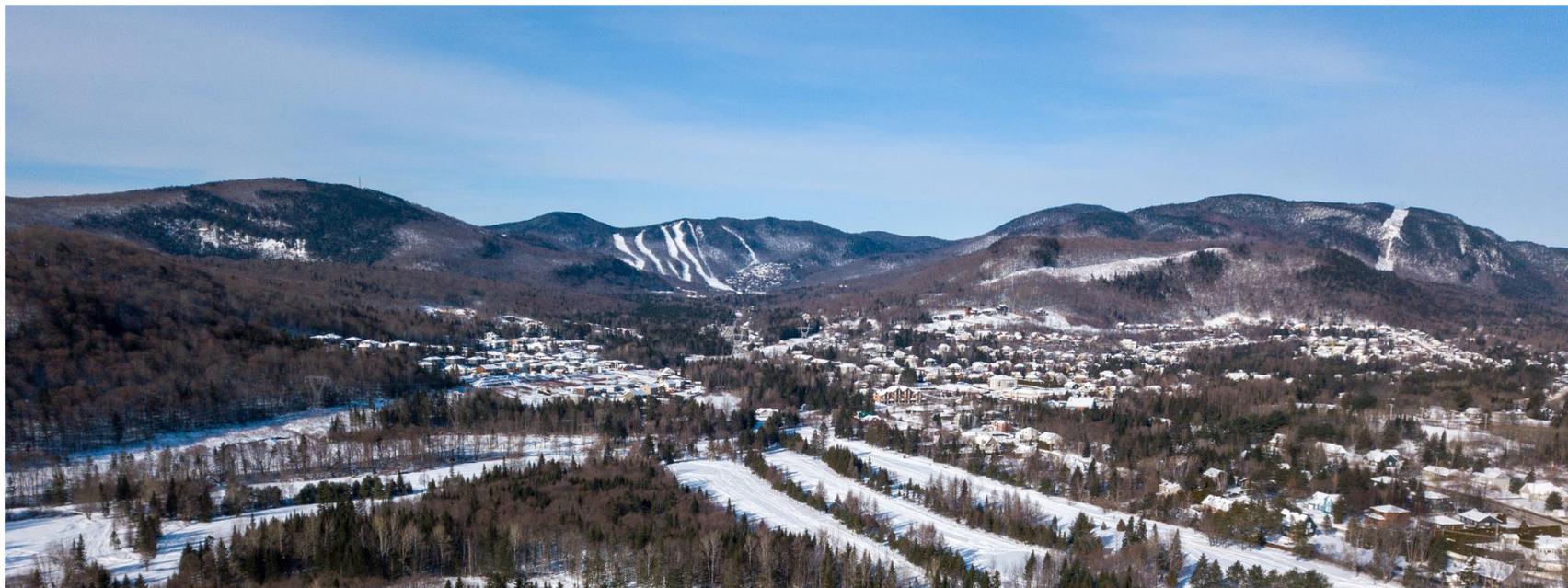
9.4 Soutien à l'atteinte des cibles du cadre mondial de la biodiversité et collaboration au Plan Nature

Il est résolu que la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury s'engage à :

- Soutenir le gouvernement du Québec dans l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité ainsi que collaborer à l'élaboration du Plan Nature 2030;
- Travailler en concertation avec la MRC de La Jacques-Cartier et les acteurs du territoire afin d'augmenter la portée des actions pour préserver la biodiversité;
- Favoriser une intégration harmonieuse du développement humain sur la nature;
- Protéger son patrimoine forestier de sa dégradation par l'activité humaine;

10.1 Présentation du rapport annuel sur la gestion de la dette

Conformément à l'article 8 du Règlement numéro 16-766 pourvoyant à la gestion de la dette, le conseil procède à la présentation du rapport annuel sur la gestion de la dette.



RAPPORT ANNUEL
DE LA GESTION
DE LA DETTE

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

○ Janvier 2024



Évolution des indicateurs

► MUNICIPALITÉ DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Source : Rapports financiers et Profils financiers - MAMH

INDICATEURS CIBLES		2019	2020	2021	2022
A	Service de la dette / revenus de fonctionnement	17.80 %	17.94 %	20.28 %	14.03%
B	Dettes / richesse foncière uniformisée	1.57 %	1.56 %	1.21 %	1.17 %
C	Dettes / valeur des actifs	32.36 %	33.28 %	26.34 %	24.30 %



Analyse comparative – Année 2022

AUTRES MUNICIPALITÉS

DONNÉES	STONEHAM-ET-TEWKESBURY	LAC-BEAUPORT	STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	BOISCHATEL	STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER
Population (Nombre d'habitants)	9 702	8 372	8 595	8 957	8 769
Richesse foncière uniformisée (RFU)	1 911 263 523 \$	1 797 567 546 \$	1 040 482 722 \$	1 332 400 292 \$	1 270 448 382 \$
Revenus de fonctionnement	17 624 486 \$	21 287 614 \$	14 221 271 \$	18 329 214 \$	18 557 470 \$
Service de la dette	2 682 485 \$	4 232 561 \$	3 111 480 \$	4 560 915 \$	5 071 281 \$
Endettement total net à long terme	23 314 461 \$	35 561 578 \$	28 631 474 \$	33 394 260 \$	38 162 580 \$
Valeurs des actifs	80 996 743 \$	99 392 786 \$	58 236 814 \$	104 263 637 \$	106 656 061 \$

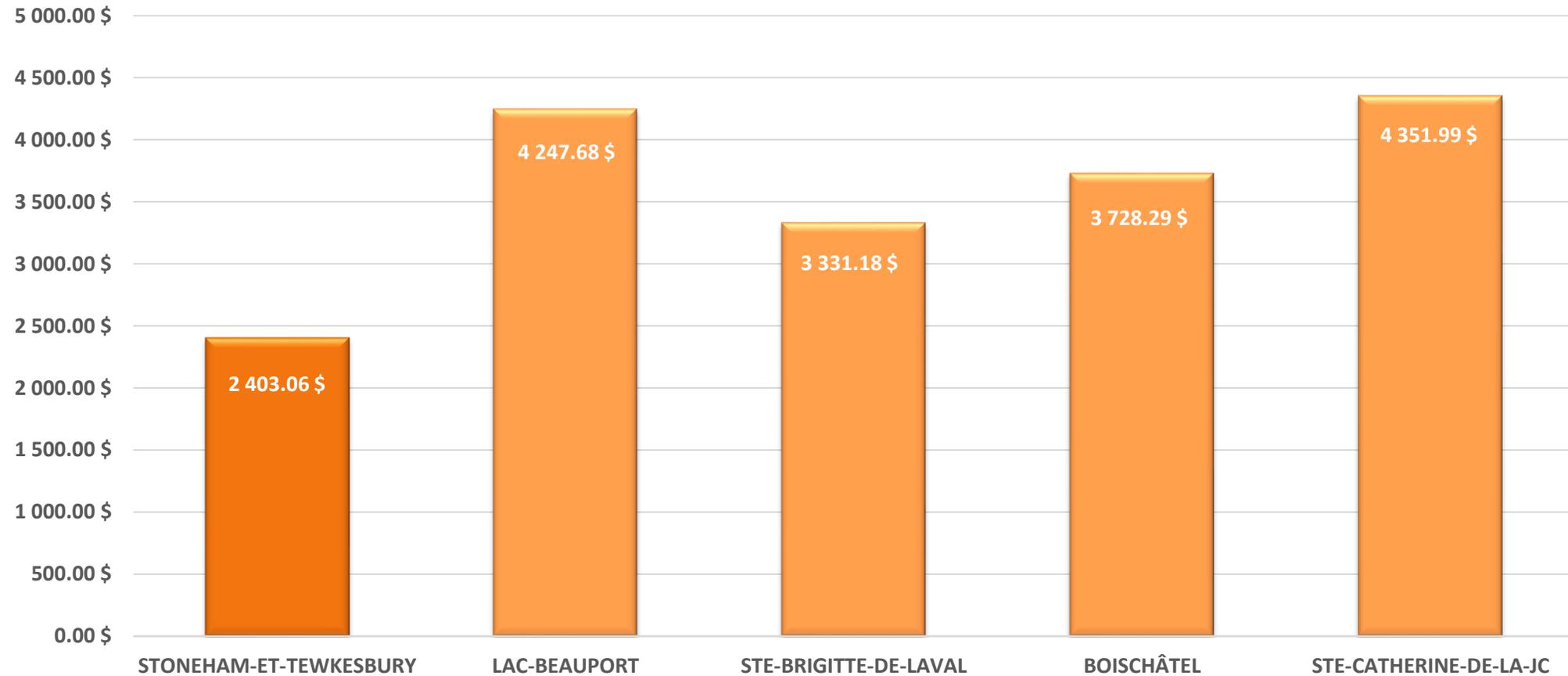
INDICATEURS CIBLES (Ratios)	STONEHAM-ET-TEWKESBURY	LAC-BEAUPORT	STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	BOISCHATEL	STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER
A Service de la dette / revenus de fonctionnement	15.22 %	19.88 %	21.88 %	24.88 %	27.33 %
B Dette / richesse foncière uniformisée	1.22 %	1.98 %	2.75 %	2.51 %	3.00 %
C Dette / valeur des actifs	28.78 %	35.78 %	49.16 %	32.03 %	35.78 %

Source : Profils financiers 2023 (MAMH)



Autre indicateur : Dette nette *per capita*

Dette nette per capita - Année 2022



10.2 Adoption du Règlement numéro 24-1056 établissant la taxation et les tarifs pour l'exercice 2024

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 24-1056 établissant la taxation et les tarifs pour l'exercice 2024 comportant neuf pages et sept annexes.

10.3 Programmes d'aide à la voirie locale - Volet - projets particuliers d'amélioration - circonscription électorale de Chauveau (PPA-CE)

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses d'un montant de 75 400 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

11.1 Autorisation d'un droit de passage et de l'utilisation de drones pour le Grand défi Pierre Lavoie

Il est résolu que la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury accorde le droit de passage sur son territoire au Grand défi Pierre Lavoie qui se déroulera dans la nuit du 15 au 16 juin 2024 entre 22h10 et 2h10 et la deuxième étape qui se déroulera le dimanche 16 juin entre 7h55 et 9h40. Il est également résolu de permettre au Grand défi Pierre Lavoie d'utiliser un drone sur notre territoire lors de l'événement afin de capter des images de la Municipalité.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.1 Location de faucheuses mécaniques avec opérateurs 2024

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 3 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 30 novembre 2023 à 9 h, 2 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: Déneigement Daniel Lachance inc. au coût de 58 292,33 \$.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.1 Location de faucheuses mécaniques avec opérateurs 2024

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Déneigement Daniel Lachance inc.	58 292,33 \$
2	Intermodale paysagement déneigement inc.	60 361,88 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Vidange et transport des boues de fosses septiques

- Demandes de soumissions publiques, parues dans le journal Constructo et dans le système SEAO.
- La Municipalité a reçu le 12 décembre 2023 à 9 h, 3 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: Sani-Orléans inc. au coût de 1 297 054,82 \$ pour un contrat du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2028.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Vidange et transport des boues de fosses septiques

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Sani-Orléans inc.	1 297 054,82 \$
2	Groupe Bel cour inc.	1 308 443,67 \$
3	9363-9888 Québec inc.	1 919 266,18 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.3 Entretien et réparation des portes de garage

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 4 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 12 décembre 2023 à 9 h 30, 2 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: A. Gignac 2013 inc. au coût de 15 457,24\$ pour un contrat du 22 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.3 Entretien et réparation des portes de garage

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	A. Gignac 2013 inc.	15 457,24 \$
2	Auclair et Landry Québec inc.	22 498,54 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.4 Entretien et réparation des systèmes de ventilation et climatisation

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 6 entreprises spécialisées.
- La Municipalité a reçu le 14 décembre 2023 à 9 h, 3 soumissions.
- La plus basse soumission conforme: 2982897 Canada inc. (EPM mecanic) au coût de 38 666,10 \$ pour un contrat du 23 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.4 Entretien et réparation des systèmes de ventilation et climatisation

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	2982897 Canada inc. (EPM mecanic)	38 666,10 \$
2	Ventilation C.F. inc.	40 440,36 \$
3	Honeywell limitée	45 606,54 \$

14.1 Contrat pour la fourniture de matériaux granulaires et disposition de certaines matières 2024

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat de gré à gré avec les Entreprises BLC inc. pour la fourniture de matériaux granulaires et la disposition de certaines matières 2024, pour un montant maximal ne dépassant pas le seuil obligeant l'appel d'offres public (121 200 \$). Le contrat sera sur une base de prix unitaires, pour chaque type de matières, selon les besoins de la Municipalité.

14. Avis de motion et dépôts de projets de règlement

14.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pourvoyant à la construction d'un entrepôt à usage multiple (IF-2301) et décrétant un emprunt de 5 000 000 \$

14.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pourvoyant à l'aménagement d'un site d'entreposage extérieur dans la cour du garage municipal (IF-2401) et décrétant un emprunt de 273 000 \$

15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.1 Construction de deux bâtiments commerciaux et aménagement d'une aire de stationnement de 150 m² et plus au 2751, boulevard Talbot

- Permettra d'améliorer le milieu bâti
- Gestion des eaux conçue par un ingénieur
- Recommandation favorable du CCU avec exigences particulières :
 - Dès que le bâtiment de la phase A sera construit, l'entreprise en place (*Déneigement Terrassement Denis Poulin inc.*) devra y déplacer ses activités
 - Dès que le bâtiment de la phase A sera occupé à 75 %, les travaux relatifs à la construction du bâtiment de la phase B devront débuter et être réalisés dans les délais applicables
 - En complément des végétaux illustrés sur les plans, des lilas devront être plantés en cour avant le long du boulevard



**2751, boul. Talbot, lot
6 415 190 (Cadastre
du Québec)**



16. Avis de motion

16.1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-590 (Plan directeur d'aménagement et de développement)

16.2 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591

16.3 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-592

16.4 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats numéro 09-601

16.5 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-603

16. Dépôt et adoption de projets de règlement

16.6 Dépôt et adoption du Projet de règlement numéro 24-P-1057 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-590 (Plan directeur d'aménagement et de développement)

16.7 Dépôt et adoption du Projet de règlement numéro 24-P-1058 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591

16.8 Dépôt et adoption du Projet de règlement numéro 24-P-1059 modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-592

16.9 Dépôt et adoption du Projet de règlement numéro 24-P-1060 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats numéro 09-601

16.10 Dépôt et adoption du Projet de règlement numéro 24-P-1061 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-603

16.11 Fixation des coordonnées de l'assemblée publique de consultation

Il est résolu que l'assemblée publique de consultation portant sur les projets de règlements ci-dessous soit fixée le 8 février 2024, 19 h à la salle du Conseil municipal sise au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury.

Numéro	Objet
24-P-1057	modifiant le Plan d'urbanisme numéro 09-590 (Plan directeur d'aménagement et de développement)
24-P-1058	modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591
24-P-1059	modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-592
24-P-1060	modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats numéros 09-601
24-P-1061	modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-603

17. Divers

18. Deuxième période de questions

19. Levée de la séance

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.